

N° 8 – FÉVRIER 2011

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : – 0,5 % EN JANVIER 2011

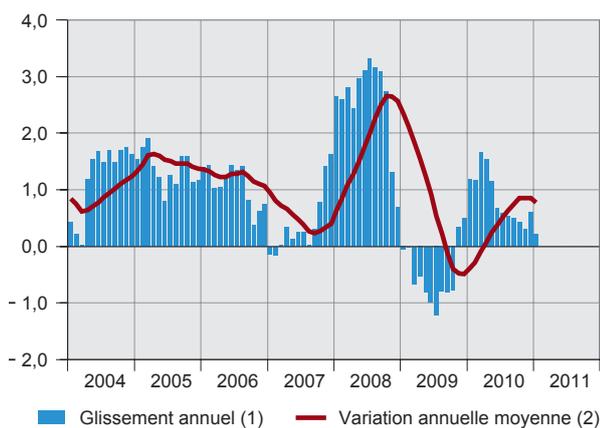
Etabli par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,5 % en janvier et se fixe à 99,5 points (décembre 2010 = 100). En glissement annuel, le renchérissement atteint 0,2 % et la variation annuelle moyenne s'élève à 0,8 %.

En décembre 2010, l'indice a été révisé afin, notamment, de prendre en compte les nouvelles habitudes de consommation. Dès janvier 2011, il est donc calculé sur une nouvelle base (décembre 2010 = 100). Cet indice révisé reste

comparable aux indices utilisés par le passé. Ainsi, les anciennes séries de l'indice continueront à être actualisées par raccordement arithmétique.

La baisse mensuelle de l'indice (- 0,5 %) est essentiellement liée aux soldes pratiqués sur certains biens (habillement, ameublement, équipement audiovisuel et informatique). Dans ce contexte, les effets de la hausse de la TVA, dont le taux normal est passé de 7,6 % à 8,0 % le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ont été atténués.

Indice genevois des prix à la consommation, depuis janvier 2004  
Variations annuelles, en %



- (1) Rapport entre l'indice d'un mois d'une année et l'indice du même mois de l'année précédente.
- (2) Rapport entre la moyenne des indices des douze derniers mois et la moyenne des indices des douze mois qui les précèdent.

Source : Office cantonal de la statistique

Indice genevois des prix à la consommation  
Janvier 2011

Indice, en point (décembre 2010 = 100)	99,5
Variation mensuelle, en %	- 0,5
Variation annuelle, en %	0,2
Variation depuis le début de l'année, en %	- 0,5
Variation annuelle moyenne, en %	0,8

Renchérissement sous-jacent (1)  
Janvier 2011

Indice, en point (décembre 2010 = 100)	99,3
Variation mensuelle, en %	- 0,7
Variation annuelle, en %	0,2
Variation depuis le début de l'année, en %	- 0,7

- (1) Indice sans prise en compte des prix relatifs aux produits alimentaires frais et de saison, à l'énergie, aux carburants et aux autres produits de saison. En raison d'un changement de définition, le renchérissement sous-jacent, avant et après janvier 2011, n'est pas directement comparable. La variation annuelle est ainsi fournie à titre indicatif.

Source : Office cantonal de la statistique

## ÉVOLUTION PAR GROUPE DE DÉPENSES DANS LE CANTON DE GENÈVE

La baisse mensuelle de l'indice est due, pour l'essentiel, au repli des prix enregistré dans le groupe **habillement et chaussures** en raison des traditionnels soldes d'hiver (- 10,1 % en un mois; + 4,3 % en un an). En retirant ce poste de dépenses du calcul, l'indice des prix à la consommation ne fléchit que de 0,1 % en un mois et est stable en un an.

L'influence des soldes est également visible sur les indices des groupes **loisirs et culture** et **équipement ménager et entretien courant**. Leurs prix reculent respectivement de 1,8 % et de 1,4 % en un mois (- 3,9 % et - 1,7 % en un an).

L'indice du groupe **alimentation et boissons non alcoolisées** fléchit de 1,0 % en un mois (- 2,8 % en un an) en raison notamment des baisses de prix pratiquées par certains distributeurs.

La hausse de l'indice du groupe **transports** de 0,5 % en un mois (+ 1,6 % en un an) est principalement due au renchérissement des carburants (+ 1,1 % en un mois; + 5,7 % en un an).

La progression de l'indice du groupe **boissons alcoolisées et tabacs** (+ 0,8 % en un mois; + 1,5 % en un an) est liée à un retour à la normale des prix de certains vins après la fin d'offres promotionnelles.

Dans le groupe **restaurants et hôtels** (+ 1,4 % en un mois; + 1,4 % en un an), les prix dans l'hôtellerie (y compris établissements hors canton de Genève) progressent de 9,2 % en un mois (+ 2,0 % en un an). Dans la restauration, ils augmentent de 0,5 % en un mois (+ 1,1 % en un an).

La stabilité en un mois du groupe **logement et énergie** (+ 2,1 % en un an) s'explique par le renchérissement du mazout (+ 3,0 % en un mois; + 11,9 % en un an) et la diminution des tarifs de l'électricité (- 2,3 % depuis la dernière adaptation effectuée en janvier 2010).

## ÉVOLUTION SELON L'ORIGINE ET LE GENRE DE BIENS

Les prix des **biens et services indigènes** diminuent de 0,1 % en un mois (+ 0,5 % en un an) et ceux des **marchandises importées** de 1,9 % en un mois (- 0,6 % en un an).

Les prix des **biens non durables** enregistrent une baisse de 0,3 % en un mois (- 0,8 % en un an). Ceux des **marchandises semi-durables et durables** se replient respectivement de 6,3 % et de 0,5 % en un mois (+ 1,6 % et - 2,2 % en un an).

Les prix des **services privés** augmentent de 0,1 % en un mois (+ 0,8 % en un an), tandis que ceux des **services publics** demeurent inchangés (+ 0,9 % en un an).

## INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION SELON LE GROUPE DE DÉPENSES, EN JANVIER 2011

T 01

Groupe de dépenses	Pondération, en %	Indice, en point (décembre 2010 = 100)	Variation mensuelle, en %	Variation annuelle, en %
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>99,5</b>	<b>- 0,5</b>	<b>0,2</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,6	99,0	- 1,0	- 2,8
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	100,8	0,8	1,5
Habillement et chaussures	4,2	89,9	- 10,1	4,3
Logement et énergie	26,3	100,0	0,0	2,1
Loyer du logement	19,3	100,0	///	1,9
Énergie	4,9	100,1	0,1	3,3
Équipement ménager et entretien courant	4,7	98,6	- 1,4	- 1,7
Santé	14,2	100,1	0,1	- 1,2
Transports	10,8	100,5	0,5	1,6
Communications	2,9	100,1	0,1	0,1
Loisirs et culture	9,9	98,2	- 1,8	- 3,9
Enseignement	0,7	100,0	///	5,2
Restaurants et hôtels	8,7	101,4	1,4	1,4
Autres biens et services	5,3	100,4	0,4	1,3

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Source : Office cantonal de la statistique

**INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (DÉCEMBRE 2010 = 100),  
DEPUIS OCTOBRE 2009**

**T 02**

	Variation en %			Indices (1)						
	en un mois	en un an	depuis le début de l'année	Décembre 2010 = 100	Décembre 2005 = 100	Mai 2000 = 100	Mai 1993 = 100	Décembre 1982 = 100	Septembre 1977 = 100	Septembre 1966 = 100
<b>Indice genevois</b>										
2009										
Octobre	0,6	- 0,8	0,5	///	103,6	110,0	118,3	170,2	209,2	356,0
Novembre	0,3	0,3	0,7	///	103,8	110,3	118,7	170,6	209,8	357,0
Décembre	- 0,2	0,5	0,5	///	103,6	110,0	118,4	170,2	209,3	356,2
2010										
Janvier	- 0,1	1,2	- 0,1	///	103,4	109,9	118,2	170,0	209,0	355,6
Février	0,2	1,2	0,1	///	103,6	110,1	118,4	170,3	209,4	356,3
Mars	0,1	1,7	0,2	///	103,8	110,2	118,6	170,5	209,7	356,8
Avril	0,8	1,5	1,0	///	104,6	111,1	119,6	171,9	211,4	359,7
Mai	- 0,1	1,2	0,9	///	104,5	111,0	119,4	171,7	211,1	359,3
Juin	- 0,4	0,7	0,4	///	104,0	110,5	118,9	171,0	210,2	357,7
Juillet	- 0,8	0,6	- 0,3	///	103,3	109,7	118,0	169,7	208,6	355,0
Août	0,2	0,5	- 0,1	///	103,5	109,9	118,3	170,1	209,1	355,8
Septembre	- 0,0	0,5	- 0,1	///	103,5	109,9	118,3	170,1	209,1	355,8
Octobre	0,5	0,4	0,4	///	104,0	110,5	118,8	170,9	210,1	357,6
Novembre	0,1	0,3	0,5	///	104,1	110,6	119,0	171,1	210,4	358,1
Décembre	0,1	0,6	0,6	100,0	104,2	110,7	119,1	171,2	210,5	358,3
2011										
Janvier	- 0,5	0,2	- 0,5	99,5	103,6	110,1	118,5	170,3	209,4	356,4
Février										
Mars										
<b>Indice suisse</b>										
2009										
Octobre	0,6	- 0,8	0,3	///	103,7	109,1	115,8	160,3	199,9	337,0
Novembre	0,2	0,0	0,5	///	103,9	109,3	116,0	160,6	200,3	337,6
Décembre	- 0,2	0,3	0,3	///	103,6	109,1	115,7	160,2	199,8	336,8
2010										
Janvier	- 0,1	1,0	- 0,1	///	103,5	109,0	115,6	160,1	199,6	336,4
Février	0,1	0,9	0,0	///	103,7	109,1	115,8	160,3	199,9	336,9
Mars	0,1	1,4	0,2	///	103,8	109,3	115,9	160,5	200,1	337,4
Avril	0,9	1,4	1,0	///	104,7	110,2	116,9	161,9	201,8	340,3
Mai	- 0,1	1,1	0,9	///	104,6	110,1	116,8	161,7	201,6	339,9
Juin	- 0,4	0,5	0,5	///	104,2	109,6	116,3	161,0	200,8	338,4
Juillet	- 0,7	0,4	- 0,3	///	103,4	108,8	115,4	159,8	199,3	336,0
Août	- 0,0	0,3	- 0,3	///	103,4	108,8	115,4	159,8	199,3	335,9
Septembre	- 0,0	0,3	- 0,3	///	103,4	108,8	115,4	159,8	199,2	335,8
Octobre	0,5	0,2	0,2	///	103,9	109,3	116,0	160,6	200,3	337,6
Novembre	0,2	0,2	0,5	///	104,2	109,6	116,3	161,0	200,8	338,4
Décembre	0,0	0,5	0,5	100,0	104,2	109,6	116,3	161,1	200,8	338,6
2011										
Janvier	- 0,4	0,3	- 0,4	99,6	103,8	109,3	115,9	160,5	200,1	337,4
Février										
Mars										

/// Aucune donnée ne peut correspondre à la définition.

(1) Les indices des anciennes bases sont obtenus par raccordement.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

## RÉVISION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Depuis son origine, en septembre 1966, l'indice genevois des prix à la consommation (IGPC) est régulièrement révisé pour prendre en compte les nouvelles habitudes de consommation, les besoins des utilisateurs, pour moderniser sa méthodologie et pour introduire des améliorations techniques ou organisationnelles. A chaque révision, l'indice est réinitialisé à la valeur 100.

Ainsi, depuis janvier 2011, à l'instar de l'indice suisse des prix à la consommation, l'évolution des prix est établie à partir d'un indice révisé, dont la nouvelle base est fixée à décembre 2010 = 100.

L'indice révisé demeure comparable au précédent quant à sa conception et aux informations qu'il contient. Comme par le passé, pour tous les biens et services autres que les loyers, l'IGPC est calculé à partir d'un champ d'observation, d'une structure, de pondérations, d'une base et d'un mode de calcul identiques à ceux utilisés pour l'indice suisse.

Dans cette optique, l'IGPC est avant tout un indice d'assemblage, associant des évolutions de prix établies à l'échelon suisse et des évolutions de prix locales. Ces dernières concernent les prix spécifiquement tributaires de caractéristiques cantonales, tels les loyers, les tarifs de l'énergie, des services hospitaliers ou les prix pratiqués dans les restaurants. Au final, compte tenu des pondérations affectées aux différents groupes de dépenses formant le panier type, l'IGPC intègre dans une proportion quasi égale des évolutions de prix cantonales et nationales.

Ajoutons que le découpage entre les biens et services dont la mesure des prix est spécifiquement cantonale, d'une part, et nationale, d'autre part, est le même que celui défini à Bâle-Ville et pour la ville de Zurich, régions qui calculent aussi leur propre indice des prix à la consommation.

Tant à l'échelon cantonal qu'au niveau suisse, les anciennes séries de l'indice continueront à être actualisées par raccourci arithmétique.

Parmi les principales modifications apportées lors de cette révision, citons :

- La mensualisation des relevés de prix dans les domaines de l'habillement, des chaussures, des livres et des meubles.
- La mise à jour du panier type afin de l'adapter aux nouvelles habitudes de consommation : prise en compte de nouveaux biens de consommation (bicyclettes électriques, abonnements de télévision, par exemple), suppression de biens non représentatifs de la consommation actuelle (appareils photographiques analogiques, cassettes audio, notamment).
- L'amélioration de la qualité des relevés de prix de certains produits.

## PONDÉRATIONS DU PANIER TYPE 2011

L'indice des prix à la consommation (base décembre 2010 = 100) est un indice-chaîne, dont les pondérations sont actualisées à un rythme annuel. Le panier type reflète ainsi le plus fidèlement possible la réalité économique. Les pondérations associées à chacun des groupes de dépenses correspondent à la part qu'ils représentent dans le total des dépenses d'un ménage «moyen».

Pour 2011, les pondérations appliquées au calcul de l'indice des prix à la consommation se fondent principalement sur les résultats de l'enquête sur le budget des ménages de 2009 (EBM 2009), menée en Suisse auprès d'un échantillon aléatoire d'environ 3 300 ménages.

Les dépenses des ménages ont été extrapolées, en les ajustant notamment à l'évolution des prix observée en 2010, pour obtenir la structure moyenne des dépenses de consommation à l'échelon suisse. Les différents postes du panier type de l'indice des prix à la consommation ont été ensuite pondérés à partir de cette structure.

Les tableaux T 03 et T 04 montrent que les pondérations de chaque groupe de dépenses formant le panier type ne sont pas fondamentalement modifiées entre 2010 et 2011.

## PONDÉRATIONS UTILISÉES POUR LE CALCUL DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION, EN 2010 ET 2011, SELON LE GROUPE DE DÉPENSES

T 03

Groupe de dépenses	Pondération, en %		Ecart, en point (1)
	2010	2011	
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	11,1	10,6	- 0,4
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	1,8	0,0
Habillement et chaussures	4,5	4,2	- 0,3
Logement et énergie	25,8	26,3	0,5
dont loyer du logement	19,9	19,3	- 0,6
énergie	3,9	4,9	0,9
Équipement ménager et entretien courant	4,6	4,7	0,1
Santé	13,9	14,2	0,3
Transports	11,0	10,8	- 0,2
Communications	2,8	2,9	0,1
Loisirs et culture	10,4	9,9	- 0,5
Enseignement	0,7	0,7	0,0
Restaurants et hôtels	8,4	8,7	0,3
Autres biens et services	5,2	5,3	0,0

(1) Ecart établi à partir des pondérations comportant trois décimales.

Source : Office cantonal de la statistique

## PONDÉRATIONS SELON LE TYPE OU LA PROVENANCE DES BIENS, EN 2010 ET EN 2011, DANS LE CANTON DE GENEVE

T 04

	Pondération, en %		Ecart, en point (1)
	2010	2011	
<b>Type de biens</b>			
Marchandies non durables	25,0	25,3	0,3
Marchandises semi-durables	7,7	7,5	- 0,3
Marchandises durables	9,1	8,9	- 0,2
Services privés	49,9	49,6	- 0,3
Services publics	8,3	8,7	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
<b>Provenance des biens</b>			
Biens et services indigènes	72,8	73,4	0,6
Biens et services de l'étranger	27,2	26,6	- 0,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>

(1) Ecart établi à partir des pondérations comportant trois décimales.

Source : Office cantonal de la statistique

### COMPLÉMENTS D'INFORMATION

- Indice genevois des prix à la consommation :  
[http://www.ge.ch/statistique/domaines/05/05\\_02/aperçu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/05/05_02/aperçu.asp)
- Indice suisse des prix à la consommation :  
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/05/02.html>